

Programme de la journée de formation du mardi 21 novembre 2017

RESTE POUR VIVRE, RESTE POUR SURVIVRE :

Quelles pratiques pour les acteurs de l'action sociale sur un territoire ?

9h30-10h45

Mieux connaître les "usagers", leurs conditions de vie

Intervention de la MRIE

à partir de l'étude « *Reste pour vivre, reste pour survivre : quel(s) budget(s) pour les ménages en situation de pauvreté ?* »



0. Flash sur le contexte et la méthode
1. Des demandes importantes, croissantes et diverses
2. Une pauvreté ancrée
3. Des budgets insolvables
4. Des dettes omniprésentes
5. Le poids du logement

0

Flash sur le contexte et la méthode



Ateliers 2 et (3)

FLASH SUR LE CONTEXTE ET LA METHODE (1/3)

- Une enquête autour des **aides facultatives** des CCAS
- **Objectifs** : améliorer la connaissance des populations aidées, leurs profils, situations financières et besoins.
- **Méthode** : enquête menée via un **questionnaire** adressé aux usagers des aides facultatives et portant essentiellement sur leurs ressources / dépenses (2 mois de passation sur chacun des CCAS mobilisés).
- Public surtout **isolé d'âge actif**

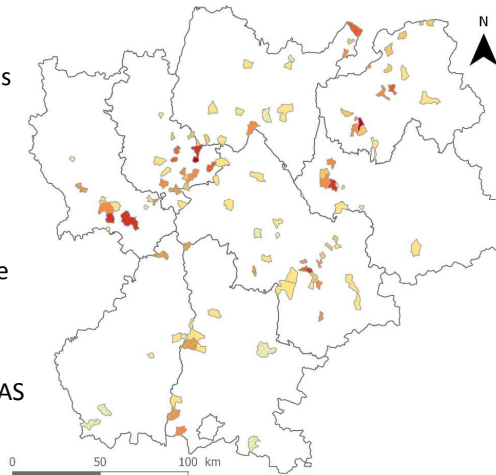
Les aides facultatives constituent une compétence obligatoire des CCAS. Elles viennent en supplément des initiatives publiques ou privées défaillantes et s'adressent aux habitants du territoire communal. Elles peuvent prendre diverses formes : prise en charge totale ou partielle d'une facture (loyer, fluide, cantine, essence, frais d'obsèques, frais de santé, assurance, etc.), bon dans un supermarché, appui au financement des vacances, etc.

Implantation géographique des 111 CCAS participants à l'enquête reste pour vivre 2015-2016

⇒ **111** CCAS mobilisés selon des critères précis.

⇒ **+ de 900** questionnaires retournés et qui rendent compte des situations rencontrées par les demandeurs d'aide facultative rhônalpins.

⇒ Des **échanges qualitatifs** avec les CCAS sur leur fonctionnement et leurs observations



Typologies de communes

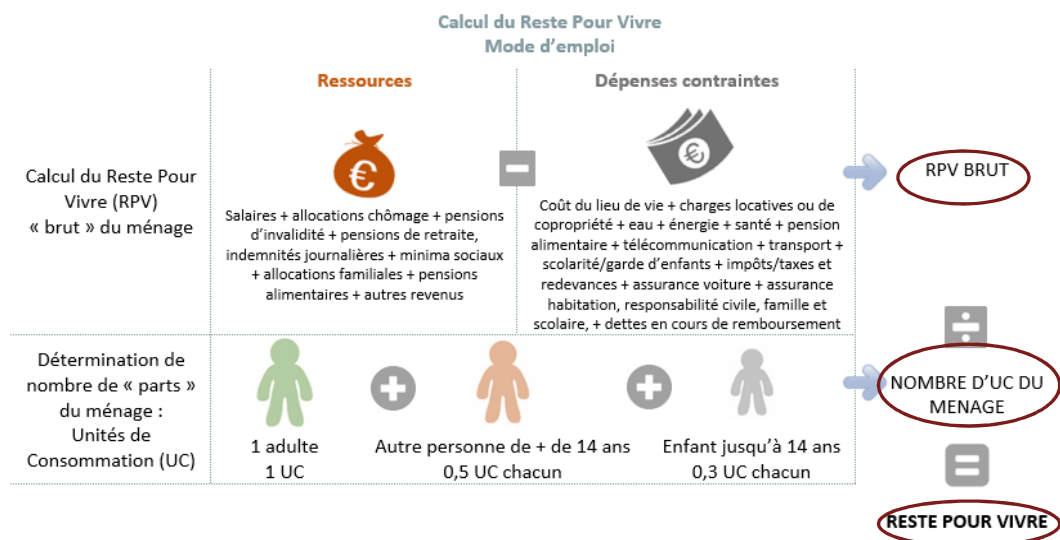
- Petite et pauvre
- Petite ni riche ni pauvre
- Petite riche
- Moyenne pauvre
- Moyenne ni riche ni pauvre
- Moyenne riche
- Peuplée pauvre
- Peuplée ni riche ni pauvre

Source : enquête reste pour vivre 2015-2016.
 Typologie réalisée à partir de deux indicateurs : la médiane du revenu fiscal annuel des ménages par unité de consommation en 2010 (Insee - paliers à 18 000 € et 23 000 €) et la population 2011 (Insee - paliers à 5 000 et 30 000).

Conception / réalisation : UDCCAS69 et MRIE,
 Y. Belhadj-Ali et F. Pernier, mars 2016.

5

FLASH SUR LE CONTEXTE ET LA METHODE (3/3)



1

Des demandes importantes, croissantes et diverses



Ateliers 1 et 3

DES DEMANDES IMPORTANTES, CROISSANTES ET DIVERSES (1/3)

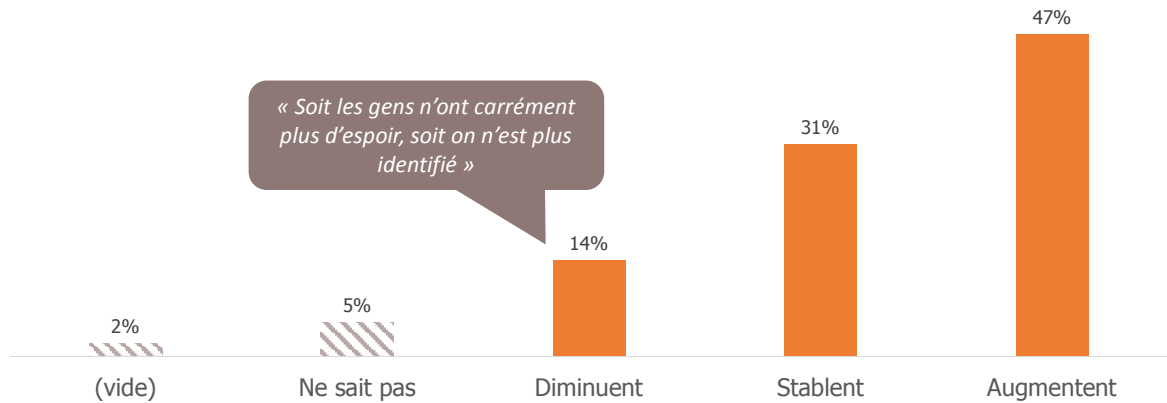
4600

⇒ C'est le minimum estimé du nombre d'aides facultatives exprimées, chaque mois, en Rhône-Alpes auprès des CCAS de + de 1500 habitants

Estimation réalisée à partir des éléments transmis sur le questionnaire de clôture par les CCAS participants.

DES DEMANDES IMPORTANTES, CROISSANTES ET DIVERSES (2/3)

Evolution des demandes d'aides facultatives



ATTENTION : importance du non recours !

9

DES DEMANDES IMPORTANTES, CROISSANTES ET DIVERSES (3/3)

6 PROFILS DE DEMANDEURS D'AIDES FACULTATIVES QUI SE DESSINENT À TRAVERS LA LECTURE DES BUDGETS

- ▶▶▶ « **Pauvreté intense, revenus d'assistance** »
30 % des ménages enquêtés - Reste pour vivre moyen de 57 €³
- ▶▶▶ « **Petits salaires, petites retraites** »
30 % des ménages enquêtés - Reste pour vivre moyen de 94 €
- ▶▶▶ « **Handicap, pauvreté** »
13 % des ménages enquêtés - Reste pour vivre moyen de 97 €⁴
- ▶▶▶ « **Isolés, écrasés par les dépenses** »
3,5 % des ménages enquêtés - Reste pour vivre moyen de 106 €
- ▶▶▶ « **Séniors endettés** »
9 % des ménages enquêtés - Reste pour vivre moyen de 148 €
- ▶▶▶ « **Familles précaires** »
14 % des ménages enquêtés - Reste pour vivre moyen de 187 €

⇒ Elargissement des profils de publics :

- « Je dirais que c'est plus la typologie de demandeurs qui a évolué. Maintenant nous sommes également contactés par des familles qui travaillent »
- « Des jeunes hommes de 30 à 40 ans sans repères »
- « Le profil des personnes a changé : plus de personnes âgées avec petites retraites »
- ...

2

Une pauvreté ancrée



Ateliers 1 et 4

UNE PAUVRETÉ ANCRÉE (1/2)

⇒ Des demandes qui concernent les besoins de **première nécessité**

Quel est le besoin exprimé par la personne vis-à-vis de cette aide facultative ?
(question ouverte recodée)

	Nb	%
Total	863	
<i>Non réponse</i>	<i>87</i>	<i>10%</i>
Aide alimentaire	431	50%
Aide financière relative aux fluides	98	11%
Autre aide financière	87	10%
Aide financière relative au logement et à son équipement	87	10%
Aide à la mobilité	36	4%
Aide à la santé	29	3%
Aide à la cantine/scolarité	20	2%
Aide au paiement d'une dette	16	2%
Nature de l'aide non identifiée	13	2%
Aide aux vacances, culture, loisirs	12	1%
Aide pour projet professionnel (formation, emploi)	5	<1%
Aide pour financement des papiers d'identité	4	<1%
Aide aux frais d'obsèque	3	<1%
Autre	3	<1%

« L'alimentaire, la santé et l'éducation maintenant avant les loisirs. Retour au besoin primaire »

« Fréquence plus importante des demandes alimentaires, du fait de rupture ou attente de droits (CAF, CPAM, retraites...) »

UNE PAUVRETÉ ANCRÉE (2/2)

⇒ Des demandes **chroniques**

5 à 6 demandes / 10

sont des 2èmes, 3èmes, 4èmes, énièmes demandes

« Les habitants n'arrivent plus à sortir de la pauvreté durablement »



« Comment on gère ces situations quand les ressources sont insuffisantes, quelles perspectives par rapport à cela ? [...] Les plans d'aide proposés ne répondent plus à ces situations enkystées alors qu'il y a 10 ans cela pouvait encore fonctionner »

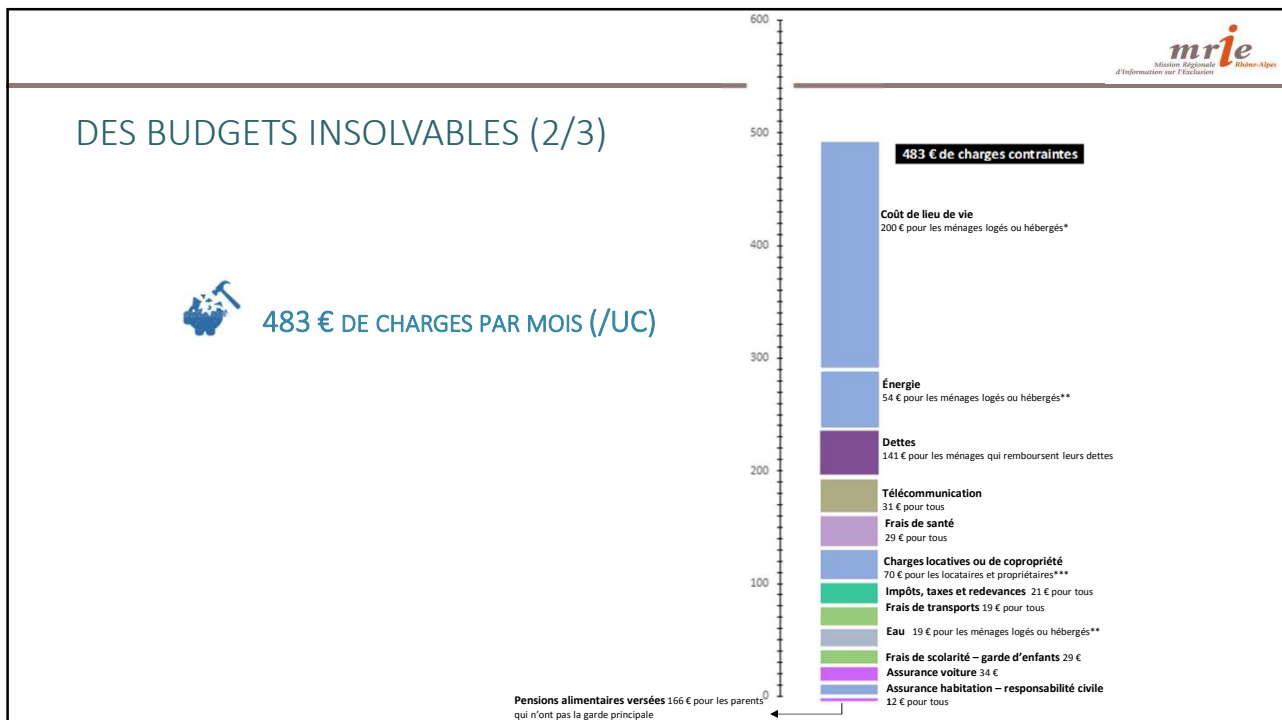
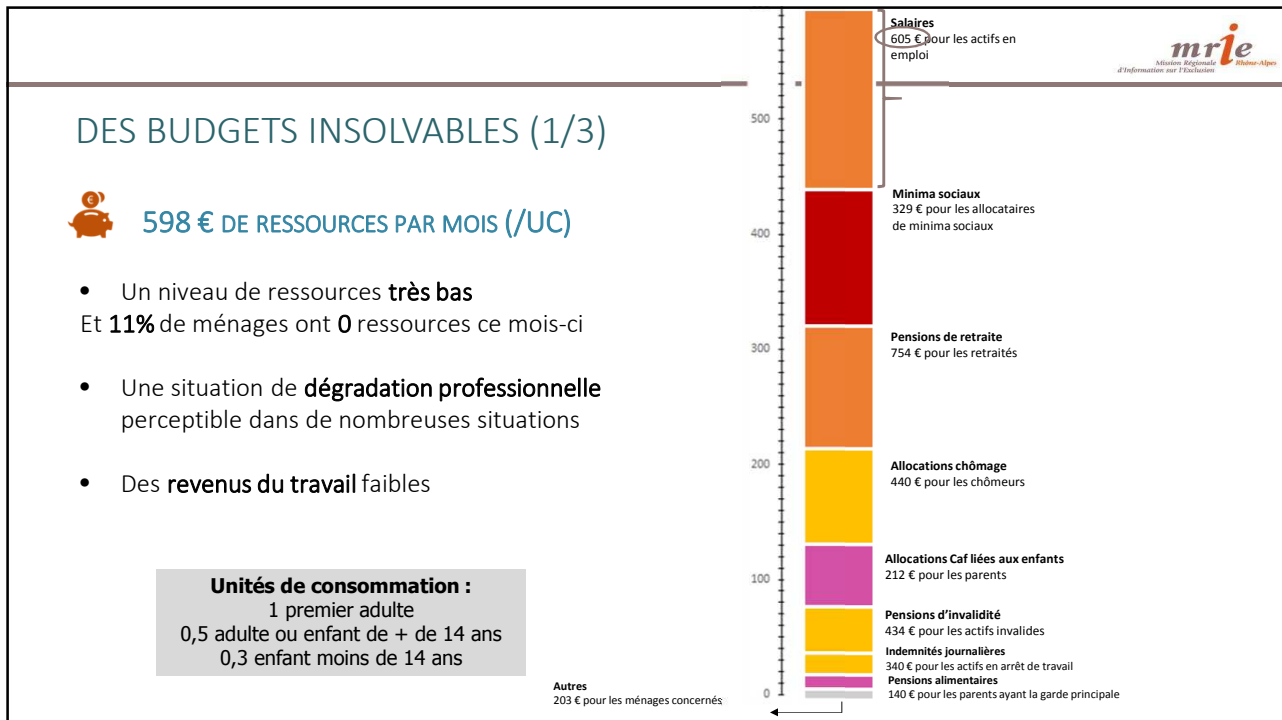
13

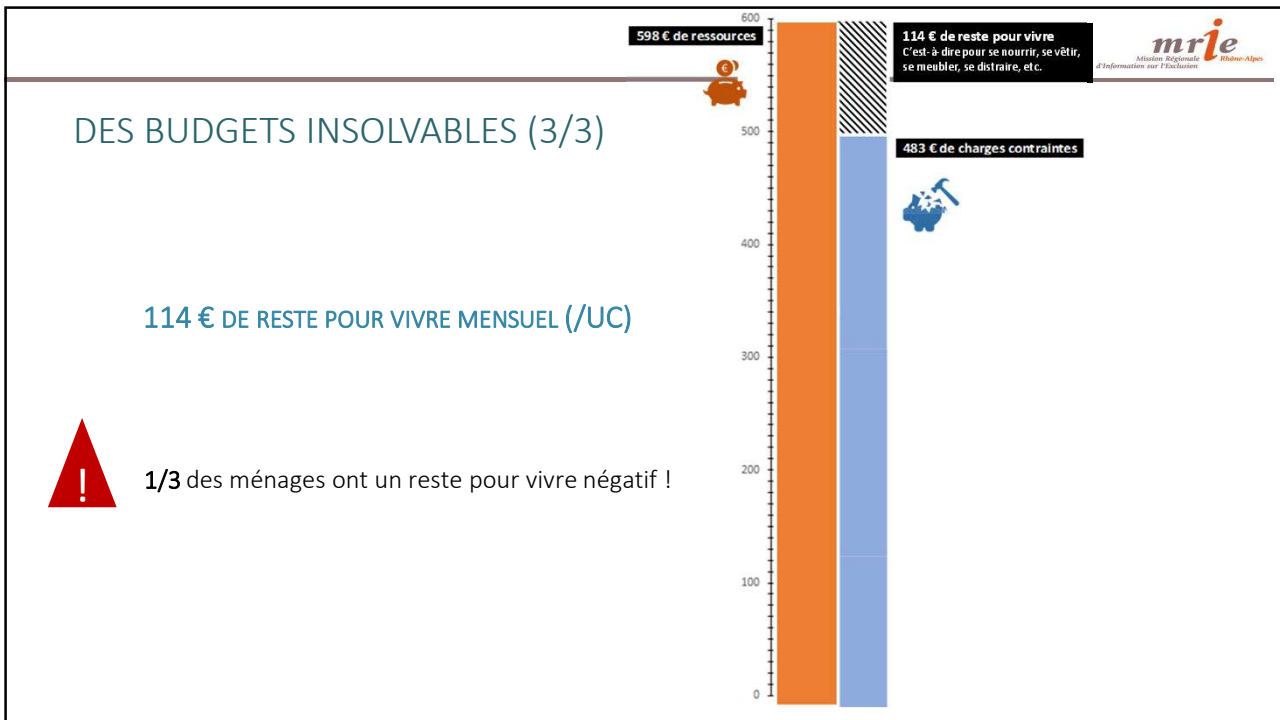
3

Des budgets insolvables



Tous les ateliers





4

Des dettes
omniprésentes

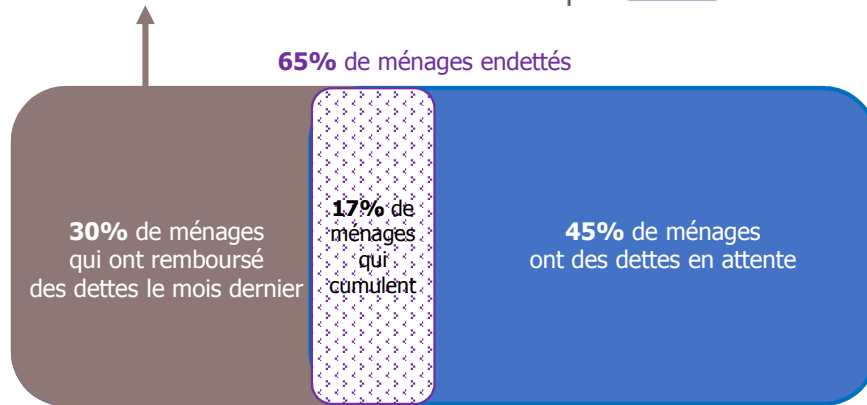
Atelier 1 et (2-3-4)

DES DETTES OMNIPRÉSENTES (1/2)

⇒ **43 €** de dettes mensuelles à rembourser (/UC)
141€ par UC pour les personnes concernées



Dettes
 141 € pour les ménages qui remboursent leurs dettes



19

DES DETTES OMNIPRÉSENTES (2/2)

Après de qui le ménage s'est-il endetté ?

	Nb	%
Total	562	
<i>Non réponse</i>	6	1%
Banque	184	33%
Opérateur d'énergie (EDF, GDF, etc.) ou d'eau	168	30%
Propriétaire ou à agence immobilière	164	29%
Organisme de crédit à la consommation	136	24%
Etat (impôts, taxes, etc.)	129	23%
Caisse d'allocation familiale	64	11%
Proches (familles, amis, etc.)	32	6%
Pôle emploi	13	2%
Autres personnes ou structures	129	23%


Beaucoup de variété dans les réponses :
assureur, autre institution ou établissement public, école/cantine, hôpital/clinique, mutuelle...

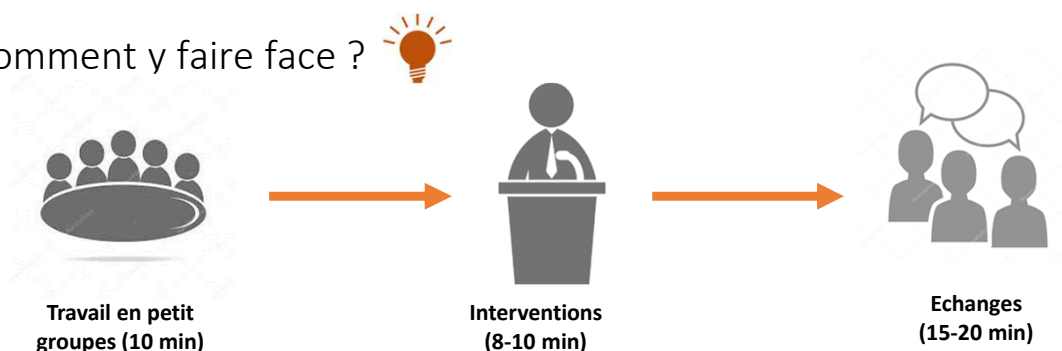
Enquête RPV 2016 – UDCCAS69-MRIE

20

LE POIDS DU LOGEMENT (2/2)

- D'après votre expérience, pourquoi les dépenses de logement sont-elles si importantes ?

- Comment y faire face ? 



TEMPS DE TRAVAIL EN ATELIERS

- Atelier 1 : Mutualiser les commissions d'attribution d'aide : quelle plus-value ?
⇒ Salle des **Conférences** (ici) – animé par Annaïg Abjean
- Atelier 2 : Évaluer des situations financières : quels usages des indicateurs ?
⇒ Salle **Agora** (rdc) – animé par Flora Perrier
- Atelier 3 : Favoriser l'accès aux droits : les aides de proximité comme levier ?
⇒ Salle des **Conférences** (ici) – animé par Gilbert Clavel
- Atelier 4 : Associer les usagers aux dispositifs d'aide : quels enjeux ?
⇒ Salle **Pellotier** (1^{er} étage) – animé par Laurence Potié